

Image not found or type unknown



Transmission de patrimoine

Par **nanny44380**, le **08/10/2015 à 18:14**

Bonjour,rrnJe possède en bien propre un bien immobilier depuis 1980.rnJ'ai deux enfants nés en 1974 et 1985.rnVeuve depuis 1997, je me suis remariée sous le régime de la communauté en juin 2010.rnJe souhaiterais vendre ce bien qui m'appartient pour acquérir un autre bien plus fonctionnel.rnrnJ'aimerais savoir si ce bien que j'achèterais avec le montant de la vente de mon bien actuel rentrerait dans la communauté ou resterait dans mon patrimoine personnel.rnrnMerci de votre réponse